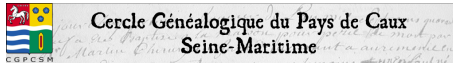


<http://www.geneacaux.net/spip/spip.php?article243>



Pierre BRIEU dit Fleur d'épines

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Personnages -



Date de mise en ligne : jeudi 20 octobre 2016

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

.....Pierre Brieu dit Fleur d'épine.....

.....

Sous le règne de Louis XV, dans le pays de Caux, vers les années 1758/1761, sévissait une bande de 350 brigands qui semait la terreur entre Dieppe et Rouen.



A la tête de cette bande se trouvait Pierre Brieu dit fleur d'épine, un être malveillant et sans scrupule, dépourvu de ce côté seigneur qui fait encore aujourd'hui la réputation du détrousseur. De lui, on peut dire que c'est tout le contraire de Robin des bois. Pendant des années avec sa bande,



il fut responsable d'attaques de diligences dans les forêts, de meurtres en rase campagne, de raids sur les fermes isolées et sans défense.

L'un de ses pires forfaits fut de laisser endosser par des innocents l'un de ses crimes. Par une nuit d'octobre 1760, il força la porte de la veuve Fourré avec l'aide de quelques acolytes. Cette brave grand-mère passait pour dormir sur un confortable magot. Ces hommes, plus rustres les uns que les autres, dépourvus d'humanité, se ruèrent sur elle, la terrorisèrent, dévastant l'ensemble de la maison et emportant tous les objets de valeur.

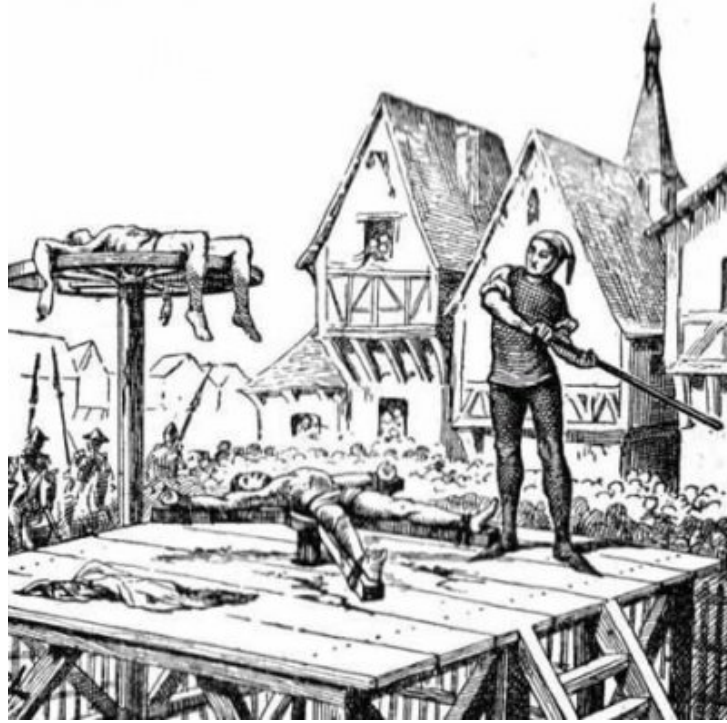


A la maréchaussée, la victime déclara faussement avoir reconnu son voisin et ses trois fils sous les masques des agresseurs. Le fils aîné François, cordonnier de la paroisse d'Ancourt près d'Arques, déclaré dûment atteint et convaincu d'avoir volé avec effraction chez la veuve Fourré et de l'avoir maltraitée, subit le 11 juin les horreurs de la question, fut rompu vif et expira sur la roue en protestant de son innocence.



Le lendemain 12 juin, le père et l'un de ses frères furent condamnés aux galères perpétuelles et le troisième fils à être fouetté.

Fleur d'épine et ses compères furent finalement interpellés peu après et jetés en geôle à Rouen. L'un d'eux reconnut son implication dans l'affaire de la veuve Fourré. Tous finirent sur l'échafaud au supplice de la roue, l'un des grands divertissements de cette époque.



Pendant les mois qui suivirent se poursuivit le démantèlement de cette bande et l'arrestation des 350 brigands. Ce fut le tribunal de Rouen qui eut en charge l'instruction des dossiers avec les méthodes musclées de l'époque. Les verdicts furent sans appels : 6 roués vifs, 9 pendus au gibet, 20 expédiés aux galères, d'autres fouettés ou bannis. Beaucoup moururent en détention.

Le procès des infortunés voisins fut révisé mais le père était mort dans les fers et les deux derniers fils ne retrouvèrent leur liberté qu'au bout de 4 années en vertu d'un arrêt du 9 juillet 1765.

La veuve Fourré et les témoins furent sévèrement punis pour avoir menti.

Voici comment se termina un de ces épisodes de l'histoire de notre cher Pays de Caux

F.Renout

Sources diverses